



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

54, RUE ANDRE LEBON
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX
Tél. : 03 84 79 78 40
Fax : 03 84 79 78 43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 31/10

Objet

Projet Quartier Gare –
Demande de subvention au
Conseil Général et au
Conseil Régional pour l'étude
de programmation du
Quartier gare de Dole

Secrétaire de séance

Gérard MARECHAL

Rapporteur

Gérard FUMEY

Conseil Communautaire
25 Mars 2010
Abergement-la-Ronce – 18h30

DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice : 97
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 84
Nombre de procurations : 05
Nombre de votants : 89
Date de la convocation : 09 mars 2010
Date de publication : 09 avril 2010

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

S. Boissard suppléée par N. Ferreira de Souza, J.L. Bouchard, D. Bernardin, T. Gauthray-Guyenet suppléé par JM. Mignot, B. Chevaux, E. Tavernier, P. Vuitton, L. Goron-Chaniet, B. Negrello, P. Bussière, G. Fumey, P. Daubigney, T. Mader suppléé par J. Le Bail, D. Michaud, P. Blanchet suppléé par B. Robe, P. Guibelin, JF. Louvrier, C. Petiot, C. Di Caro suppléée par O. Gremion, A. Albertini, J. Chevriaux, M. Giniès, C. Gras, D. Barbagelata, G. Barbier, F. Barthoulot, R. Belalia, M. Borneck, P. Bouvret-Maire, G. Card, C. Chalon, MA. Chalumeaux, D. Clerc, C. Quillet, C. Creuze suppléée par E. Rauscher, P. Epinat, JP. Fichère, JB. Gagnoux, L. Gatinault suppléé par C. Bruand, P. Genestier, A. Hamdaoui, S. Laroche, R. Manière, N. Abdelli, K. Mezeraï suppléée par J. Dejeux, I. Nouvellon, C. Parent, M. Perrin, J. Rosat, D. Sicquot-Bérodier, JC. Wambst, D. Chataignier, F. Macard, M. Rigoulet, L. Bougaud, J. Lombard, M. Huguenet suppléé par B. Chatillon, J. Thurel, JM. Diètre suppléé par K. Mathiot, M. Gauthier, A. Courderot, A. Alonzo, P. Sautrey, D. Chevalier, B. Bonnard-Ongenaed suppléée par F. Serrurot, F. Perchat, G. Maréchal, F. David, J. Hubert, C. François, B. Monamy, M. Perron, JM. Daubigney, J. Drouhain, A. Jordan, D. Rauch suppléé par A. Mayot, M. Richard, M. Hoffmann, D. Ecarnot, C. Arnoud, C. Bourgeois-République, P. Nasom, JC. Lambert, B. Javourez

Délégués absents ayant donné procuration : B. Guerrin à M. Ecarnot, J. Petit à D. Sciquot-Bérodier, A. Chollat à P. Sautrey, G. Fernoux-Coutenet à J. Hubert, R. Curly à M. Giniès

Délégués absents non suppléés et non représentés: G. Michaud, P. Monnet, F. Saudon, P. Jacquot, G. Coutrot, G. Ginot, JF. Dumont, H. Prat

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole est identifiée comme chef de projet du Quartier Gare.

De fait, elle est désignée comme maître d'ouvrage pour l'étude permettant la création d'un Pôle d'Echanges Multimodal (PEM), la requalification urbaine et l'aménagement d'un quartier autour de la gare SNCF.

Au dernier Comité de Pilotage, comité institutionnel et décisionnel, les partenaires engagés dans la réflexion : Ville de Dole, la Région, le Conseil Général, Gares et Connexions, RFF, les services de l'Etat et la CAGD, ont validé le cahier des charges.

L'appel d'offres à candidatures est d'ores et déjà lancé.

Le délai d'exécution de la mission reporte les conclusions de l'étude en fin d'année 2010.

Le coût prévisionnel de l'étude de programmation et d'aménagement du Quartier est estimé à 125 000€ HT

Etudes de programmation et d'aménagement : 120 000 € HT

Prestation SNCF : 5000€

Il est proposé le plan de financement suivant :

- Une participation forfaitaire de 25 000€ de « Gares et Connexions »,
- Une participation à hauteur de 18 500€ au titre des EDAT avec le Conseil Général du Jura,

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le 02 avril 2010

N° identifiant : 039-200010650-20100325-3110-DE

- 1 -

- Une participation plafonnée à 20 000€ dans le cadre du Contrat de Territoire Unique signé avec la Région Franche-Comté,
- Le reste est partagé par moitié entre la CAGD et la Ville de Dole.

Total HT	Conseil Régional	Conseil Général	Maître d'ouvrage	Ville de Dole	SNCF	RFF
125 000 €	20 000	18 500	30 750	30 750	25 000	Pour mémoire Etude de pollution sols

La communauté d'agglomération du Grand Dole accepte de prendre en charge les éventuels surcoûts ou co-financements inférieurs aux attentes ou défailants.

A ce titre, il est proposé de bien vouloir autoriser monsieur le Président à solliciter :

- un cofinancement auprès de Gares et Connexions et de la Ville de Dole, comme défini dans la convention d'objectifs et de financement,
- une subvention de 20 000€ (20% du total et plafonné à 20 k€) auprès du Conseil Régional de Franche- Comté, action inscrite dans le Contrat de Territoire Unique dolois
- une subvention de 18 500€ (soit 15% du coût total) auprès du Conseil Général, dans le cadre des Engagements Départementaux pour l'Aménagement du Territoire.

Le Conseil de Communauté, après avoir délibéré, à l'unanimité moins 2 contre :

- APPROUVE la demande de subvention, dans le respect des objectifs et conditions visées plus haut,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette dernière.

Fait à Dole,
Le 25 mars 2010,
Le Président,